GALETTE du 6 février 2018

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés à la salle « pour tous » de Pont du Casse pour notre galette traditionnelle de début d'année.

Notre président, le lieutenant colonel Jean-Pierre Duplouy ouvre les festivités avec un petit discours amical d'accueil.

Les membres qui n'ont pu être avec nous pour des raisons de santé ou de rendez-vous importants sont excusés.

Il nous présente notre conférencier du jour, Monsieur Alain Paraillou.

Professeur de lettre à la retraite, il consacre son temps libre à l'écriture.

Il tente de laisser une trace de la civilisation paysanne en voie de disparition en brossant dans plusieurs livres un tableau parfois humoristique. Ce mélange de sérieux et de d'humour se retrouve dans son dictionnaire « drolatique du parler gascon ».

Il s'essaie à l'histoire (la bibliographie du duc d'Aiguillon) ainsi qu'au roman.

L'exposé qu'il nous fait relate l'histoire des monuments aux morts de nos communes. Un brossage rapide de son exposé vous est proposé ici à la fin.

Des viennoiseries arrosées d'un Asti spumante font la joie des 37 convives présents.













LES MONUMENTS AUX MORTS



Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats, et plus généralement les personnes tuées ou disparues par faits de guerre.

La Première Guerre mondiale de 1914 -18 est la principale guerre commémorée par les monuments aux morts. Cette guerre a mis en jeu plus de soldats, provoqué plus de décès et causé plus de destructions matérielles que toute guerre antérieure. Plus de 60 millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ 9 millions de

personnes sont décédées et environ 8 millions sont devenues invalides.

Le 11 novembre 1920, en France et au Royaume-Uni, sont créées des tombes du Soldat inconnu, exemple suivi ensuite par de nombreux pays.

Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes de France à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. L'État est intervenu pour accorder des subventions et réglementer les édifications, les souscriptions populaires couvrant parfois la totalité des dépenses.

Les pertes massives (en France, il y eut 1,4 million de morts et 3 millions de blessés sur 8 millions de mobilisés, pour une population de 40 millions d'habitants) amènent, le plus souvent, non à glorifier la victoire, mais à honorer ceux qui ont perdu la vie. Cet aspect est important, car la très grande majorité des monuments élevés à cette occasion le sont à l'initiative, ou au moins avec la participation financière des anciens combattants, qui formaient 90 % des hommes de 20 à 50 ans en France. Leur motivation à continuer de se battre était l'espérance que cette guerre serait la dernière, et que leur sacrifice ne serait pas vain ; les monuments sont aussi là, dans une certaine mesure, pour rappeler ce sacrifice. Il n'est donc pas étonnant de trouver ces lieux de mémoire partout dans les départements, même éloignés des conflits, et les colonies.

Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XXe siècle. Dans la plupart des pays, on ajoute à la liste des morts de la Grande Guerre ceux de la Seconde Guerre mondiale, puis des guerres suivantes de décolonisation (Indochine, Algérie). On y trouve parfois aussi une copie de l'appel du 18 Juin.

La période de construction est importante dans les années 1920, dans les pays occidentaux : 30 000 de 1918 à 1925 en France, soit environ quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre. En 1924, un double monument « Aux héros de l'Armée noire » est élevé à la mémoire des soldats africains tombés pendant la Grande guerre, l'un à Reims, l'autre à Bamako (Mali). Le premier fut détruit par les troupes d'occupation en 1940. Il a été « reconstitué » en 2013. Celui de Bamako existe toujours.

Marqués par un style généralement doloriste, les monuments aux morts varient selon les municipalités. En Alsace-Lorraine, la majorité des soldats sont morts sous l'uniforme allemand : on indique ainsi sur ces monuments « À nos morts », plus que « À nos enfants morts pour la France ». Les mairies de droite, nationalistes et revanchardes, mettent plutôt en avant une ode à la victoire, avec par exemple une statue avec une couronne de laurier et un fusil dressé, alors que les mairies de gauche préfèrent davantage insister sur le deuil. On trouve même parfois des monuments aux morts pacifistes.

En fonction de la couleur politique de la municipalité, on distingue également les villes de gauche qui après la Première Guerre mondiale édifient généralement leur monument aux morts sur une place publique et celles de droite, dans le cimetière. La raison étant que dans un cimetière, ces monuments peuvent arborer des emblèmes religieux, des municipalités de droite tenant alors

absolument à faire figurer une croix sur l'édifice (à une époque où les liens entre droite et catholicisme étaient forts). Cela dit, on trouve à droite comme à gauche plusieurs exceptions à ce constat (notamment des villes de gauche de l'Ouest catholique qui ont un monument aux morts dans le cimetière municipal) ; « le grand nombre des exceptions n'empêche pas l'existence d'une tendance de fond ».

L'une des formes privilégiées est l'obélisque. Elle concerne essentiellement les monuments communaux, placés au centre de l'espace public ou dans des lieux symboliques : près de la mairie ou encore près de l'école, près de l'église ou du cimetière. Une statue représentant un poilu est une forme également très fréquente, plusieurs modèles sont produits en série. La statue la plus courante, érigée à plus de 900 exemplaires, est *Le Poilu victorieux* d'Eugène Bénet. Ces monuments sont subventionnés par l'État, en partie financés par les municipalités, mais le plus souvent avec une souscription publique.

En France, les monuments les plus courants sont la couronne de feuilles de chêne (ou la branche de chêne), symbole des vertus civiques et de la gloire; la couronne de feuilles de laurier (ou la branche de laurier), symbole des vertus militaires ; la palme ou la branche d'olivier, représentative de la paix

Certaines communes choisissent d'élever un mur formant une stèle monumentale, une colonne (reprenant le motif antique de la colonne civique), une statue, ou encore une colonne brisée, monument aux morts pacifiste érigé en contestation à cette *maudite guerre*.

Des plaques commémoratives ont également été placées dans d'autres lieux fréquentés par les victimes comme les écoles, les églises, les mairies, les lieux de travail (on peut voir dans la plupart des gares de France une plaque listant les cheminots morts au cours des deux guerres mondiales), les lieux où elles succombèrent.